

**COMMENT RÉUSSIR
LA REMONTÉE DES FONDS DE MON
ANIMATION TÉLÉTHON ?**

POURQUOI IL EST IMPORTANT DE RÉUSSIR VOTRE REMONTÉE DES FONDS ?

- Depuis le premier Téléthon, en 1987, la transparence est la ligne de conduite de l'AFM-Téléthon. Nous avons pris l'engagement auprès de nos donateurs, nos bénévoles et du grand public, de la plus parfaite clarté sur notre organisation, nos comptes et la collecte du Téléthon.
- Vous êtes responsables vis-à-vis de l'AFM-Téléthon de la collecte de fonds sur votre animation.
- Vous devez faire preuve auprès du public d'une totale transparence sur la destination et l'utilisation des fonds.



LA DISTINCTION ENTRE LES DONS ET LES RECETTES

Sur votre animation, vous êtes susceptibles de collecter des dons et des recettes

Le don

Contribution financière versée à l'AFM-Téléthon, à titre gratuit, sans aucune contrepartie et dont le montant est totalement libre



Un don génère l'envoi d'un reçu fiscal

Les recettes



Versements perçus pour l'obtention d'un produit, d'un service ou la participation à une activité (repas, entrée de spectacle...) et dont le montant est préalablement fixé



Ces versements ne génèrent pas l'envoi d'un reçu fiscal

C'est pourquoi, vous devez **impérativement** séparer les dons et les recettes



LA COLLECTE DES DONNS : LES CHÈQUES



TOUS les dons par chèques doivent être libellés à l'ordre de l'AFM-Téléthon

TOUS les chèques dons doivent être transmis à votre coordination Téléthon lors de votre remontée des fonds






LA COLLECTE DES DONS : LES ESPÈCES



Les dons en espèces donnent lieu, si le donateur souhaite recevoir un reçu fiscal, à l'établissement d'un justificatif de don en espèces transmis par votre coordination

Ce justificatif doit être complété dans son intégralité et le plus lisiblement possible

<p>AFMTELETHON  3ET4 INNOVER POUR GUÉRIR 2021</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Montant du don* :</p> <p>N° d'animation :</p> <p>Volet COORDINATION * Voir informations au verso.</p>	<p>AFMTELETHON  3ET4 INNOVER POUR GUÉRIR 2021</p> <p>Volet à transmettre à la coordination N° d'animation :</p> <p>Mme/M. (Entourez la mention exacte)</p> <p>Nom : (en maj.) Prénom :</p> <p>N° : Rue / Ave / Bd / Allée / Pl / Chem / Route : (Entourez la mention exacte)</p> <p>Bât. Esc Lot / Lieu dit :</p> <p>Code Postal : Ville :</p> <p>Montant du don en espèces : Euros</p> <p>UNIQUEMENT POUR LES DONS EN ESPÈCES ET SI LE DONATEUR SOUHAITE RECEVOIR UN REÇU FISCAL. Ce document doit être complété par un membre de l'équipe organisatrice.</p>	<p>AFMTELETHON  3ET4 INNOVER POUR GUÉRIR 2021</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Montant du don* :</p> <p>N° d'animation :</p> <p>Volet DONATEUR * Voir informations au verso.</p>
--	---	--



LA COLLECTE DES RECETTES



Les recettes peuvent être perçues en chèques ou espèces
TOUS les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'AFM-Téléthon et remis à votre coordination départementale



Pensez à tenir une comptabilité précise et détaillée de tout encaissement effectué

Dans un souci de transparence, vous devez informer le public de la somme qui sera reversée à l'AFM-Téléthon sur les entrées, les ventes de produits...



APRES VOTRE ANIMATION

- Vous devez clôturer les comptes de votre animation le plus rapidement possible et régler vos frais d'organisation avant d'effectuer votre remontée de fonds auprès de votre coordination Téléthon.
Ces frais doivent être inférieurs à 10% du montant de votre collecte.

- Les frais, non pris en charge par des sponsors, sont réglés **avec les espèces RECETTES uniquement**. Il est strictement interdit de régler vos frais avec les dons collectés



COMMENT GÉRER LES ESPÈCES COLLECTÉES ?

DEUX OPTIONS

1 - Dépôt des espèces sur le compte de l'AFM-TELETHON à la Banque Postale

2 – Dépôt des espèces sur votre compte de structure (association, fédération, entreprise...)

1 - DÉPÔT DES ESPÈCES À LA BANQUE POSTALE



- **Prenez rendez-vous** avec la Banque Postale dans les 3 jours qui suivent votre animation.
- Muni du code à barres transmis par votre coordination Téléthon,



vous y déposerez les espèces dons et le solde des espèces recettes (espèces recettes diminuées du montant des frais)


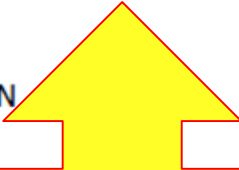
1 pour les espèces recettes

Vous y effectuerez
2 dépôts

1 pour les espèces dons

1 - DÉPÔT DES ESPÈCES À LA BANQUE POSTALE

- A l'issue de vos dépôts d'espèces, la Banque Postale vous transmettra des justificatifs de dépôts :

OPERATION EN ESPECES AVEC CODE BARRES		Récépissé client
		EXEMPLE : 077 N 002
Date	: 20/12/2018	DONS
Bureau	: 920400 ISSY LES MOULINEAUX CEN	 Pensez à indiquer sur chacun d'eux le N° de votre animation et la mention Dons ou Recettes
Client	: AFM	
Référence	: 012345678901	
Montant versé	: 3141.49 EUR	
<small>La Banque Postale, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2 342 454 000 euros - Siège social et adresse postale : 115 rue de Valenciennes - 75013 Paris cedex 13 RCS Paris 421 100 646 - Code APE 8119Z - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.</small>		

2 – DÉPÔT DES ESPÈCES SUR VOTRE COMPTE DE STRUCTURE

Si vous agissez dans le cadre d'une structure (association, fédération, entreprise...) vous pouvez les déposer sur votre compte bancaire de structure et rédiger :

un CHEQUE correspondant aux espèces DONS collectées

un CHEQUE correspondant aux espèces RECETTES collectées.



LA TRANSMISSION DES FONDS

DONS

RECETTES



OPERATION EN ESPECES AVEC CODE BARRES

Date : 20/12/2018
 Bureau : 920400 ISSY LES MOULINEAUX CEN
 Client : AFM
 Référence : 012345678901
 Montant versé : 3141,49 EUR

077 N 002 DONS

OPERATION EN ESPECES AVEC CODE BARRES

Date : 20/12/2018
 Bureau : 920400 ISSY LES MOULINEAUX CEN
 Client : AFM
 Référence : 012345678901
 Montant versé : 3141,49 EUR

077 N 002 RECETTES



OU

OU

BANQUE

PARIS 15ème
 18 RUE DE LA BANQUE
 75116 PARIS

03390338 02300078989895 0270000694556

BANQUE

PARIS 15ème
 18 RUE DE LA BANQUE
 75116 PARIS

03390338 02300078989895 0270000694556

Chèques Dons

Qu'est-ce qu'un Don ?
 Un don est une contribution financière versée à l'AFM-Téléthon à titre gratuit, sans aucune contrepartie, pour aider l'AFM dans son combat.
 Un don génère l'émission d'un reçu fiscal permettant une déduction d'impôt.
 Les reçus fiscaux seront édités à partir des informations inscrites sur les chèques.

Nombre de chèques : _____ Montant : _____

Ce document a été réalisé grâce au soutien de **BNP PARIBAS**

Valoir à transmettre à la coordination N° d'animation

Min/NM : _____
 Nom : _____ Prénom : _____
 NF : _____
 Rue / Av / Bd / Allée / Pl / Chem / Route : _____
 Bld : _____
 Code Postal : _____
 Montant d'engagement : _____

Transformation d'espèces Dons*

Qu'est-ce qu'un Don ?
 Un don est une contribution financière versée à l'AFM-Téléthon à titre gratuit, sans aucune contrepartie, pour aider l'AFM dans son combat.
 Un don génère l'émission d'un reçu fiscal permettant une déduction d'impôt.
 Les reçus fiscaux seront édités à partir des informations inscrites sur les pagettes.
 Les reçus fiscaux seront édités si le montant des espèces transformés est au moins égal au montant des pagettes.

Nombre de versements (mandats compris) : _____ Montant : _____
 Nombre de pagettes : _____ Montant : _____

*Les pagettes (leues non bancaires) sont à joindre dans cette enveloppe

Ce document a été réalisé grâce au soutien de **BNP PARIBAS**

Chèques Recettes

Qu'est-ce qu'une Recette ?
 Les recettes proviennent de la vente de produits, de biens, d'œuvres, de participation à des activités diverses...
 La participation financière à ce type de prestation ne donne pas lieu à l'émission d'un reçu fiscal.

Nombre de chèques : _____ Montant : _____

Ce document a été réalisé grâce au soutien de **BNP PARIBAS**

Transformation d'espèces Recettes

Qu'est-ce qu'une Recette ?
 Les recettes proviennent de la vente de produits, de biens, d'œuvres, de participation à des activités diverses...
 La participation financière à ce type de prestation ne donne pas lieu à l'émission d'un reçu fiscal.
 N'oubliez pas de régler tous vos frais d'organisation avant de transformer une espèce recette à La Poste.

Nombre de versements (mandats compris) : _____ Montant : _____

Ce document a été réalisé grâce au soutien de **BNP PARIBAS**



LA TRANSMISSION DES FONDS

- Contactez votre coordination départementale pour effectuer votre remontée des fonds le plus rapidement possible (et avant le 24/12)
- Lors de cette rencontre, vous transmettez les chèques collectés, les **originaux** des récépissés clients transmis par la Banque Postale, les demandes de reçus fiscaux pour les dons en espèces et les éventuelles promesses institutionnelles puis vous validez le tableau de collecte du contrat avec votre coordination



Remontée des Fonds					
Type de versement	Espèces transformées		Chèques		Total (espèces transformées + chèques)
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
Dons	1		2		
Recettes (Soldes)	3		4		
Total (Dons + Recettes)					

➤ Promesses institutionnelles* (Mairie, Conseil Départemental...) : ➤ « Papillons »* (Reçus non fiscaux) *Les originaux sont à joindre obligatoirement à votre remontée des fonds.

Nombre :
 Montant : Euros

Nombre :
 Montant : 1 Euros





MERCI

ET BON TELETHON !